



NEWSLETTER

EDITO

En 2023 AntibioEst passe le relais au CRAtb Grand Est !

Conformément au Décret du 18 novembre 2022 relatif aux Centres Régionaux en Antibiothérapie (CRAtb), notre association AntibioEst passe progressivement le relais au CRAtb Grand Est, qui a vu le jour en janvier 2023. Le CRAtb Grand Est devient une structure régionale, en appui à l'Agence Régionale de Santé, rattachée au CHRU de Nancy. Le CRAtb continuera à travailler avec tous les professionnels de santé et les différentes organisations déjà impliqués pour promouvoir le Bon Usage des Antibiotiques dans notre région Grand Est, et explorera de nouvelles pistes de collaboration.

Autre virage, **notre lettre d'information AntibioEst'Infos devient entièrement numérique et mensuelle**, dès aujourd'hui, pour une meilleure préservation de l'environnement, et vous informer au fil de l'eau des actualités tout au long de l'année !

Pour continuer à la recevoir, il faut simplement vous inscrire sur le site <https://www.antibioest.org/qui-sommes-nous/recevoir-la-newsletter/>

N'hésitez pas à diffuser cette newsletter largement dans vos réseaux !

Restant à votre écoute, nous vous remercions pour votre engagement à nos côtés depuis le début de l'aventure AntibioLor en 2003, AntibioEst depuis 2018, et comptons sur la poursuite de la mobilisation de tous pour continuer d'optimiser l'usage des antibiotiques en Grand Est !

Notre site est en cours d'actualisation, avec la même adresse : <https://www.antibioest.org>

Dr Florence Lieutier Colas, responsable du CRAtb Grand Est, au nom de toute l'équipe.

ACTUALITES NATIONALES

Actualités Formation initiale et continue

Publication d'un document concernant la Prévention et le Contrôle des Infections (PCI) et le Bon Usage des Antibiotiques (BUA) qui détaille **un socle minimal de compétences et de connaissances devant être acquis** par tous les professionnels de santé en formation initiale et maintenu tout au long de leur exercice.



Pour en savoir plus

Emergence en France d'une souche de *Shigella sonnei* hautement résistante aux antibiotiques

Une étude de l'Institut Pasteur sur plus de 7000 isolats de *Shigella sonnei* collectés en France depuis 2005 démontre une augmentation de la résistance aux antibiotiques.

Des souches dites " ultra-résistantes aux antibiotiques " (XDR) identifiées pour la 1ère fois en 2015 **dépassent désormais un taux de 20%**. Ces souches résistantes aux fluoroquinolones, aux céphalosporines de 3ème génération et à l'azithromycine ont été observées majoritairement chez des voyageurs revenant d'Asie et chez des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH).

C'est l'utilisation trop fréquente d'antibiotiques en Asie ainsi que le traitement répété des IST chez des personnes exposées à ce risque qui augmentent la probabilité de sélection de ces souches XDR.

Référence

Covid-19 : la HAS publie sa recommandation de stratégie vaccinale pour 2023

La HAS recommande l'administration d'une **dose de rappel Covid à l'automne 2023 pour toutes personnes à risque de forme grave de la maladie : celles atteintes de certaines comorbidités quel que soit leur âge, celles âgées de 65 ans et plus, les femmes enceintes ainsi que l'entourage de toutes ces personnes** dont les professionnels des secteurs sanitaires et médicosociaux en couplant la campagne de vaccination automnale contre la Covid -19 à celle de la grippe.

En complément, parce que leur protection vaccinale diminue plus vite et plus fortement, la HAS recommande que **les personnes âgées de 80 ans et plus, les personnes immunodéprimées et les personnes à très haut risque de la maladie** puissent bénéficier d'un rappel supplémentaire dès ce printemps.

Rappelons que comparée à l'absence de vaccination l'efficacité d'une dose de rappel sur le risque d'hospitalisation est de plus de 80 % deux mois après la dernière injection et de plus de 50 % au-

delà de 9 mois.

Pour en savoir plus

Vers la fin de l'obligation vaccinale pour les professionnels de santé sauf pour l'hépatite B ?

La HAS préconise la fin de l'obligation vaccinale contre le Covid-19 pour les professionnels de santé estimant désormais que l'épidémie est à un niveau suffisamment faible. **Le vaccin reste toutefois "fortement recommandé"**.

Elle suggère également de lever l'obligation concernant la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, sauf à Mayotte.

En revanche, elle conseille de maintenir celle contre l'hépatite B et même de l'étendre aux soignants libéraux "susceptibles d'être exposés à un risque de contamination".

Le Comité consultatif national d'éthique CCNE a été saisi en parallèle par le Ministère de la santé et répondra aux questions éthiques et d'acceptabilité sociale soulevées par les obligations vaccinales des professionnels.

Pour en savoir plus

BOÎTE A OUTILS GRAND PUBLIC

Pour parler antibiorésistance et bon usage avec vos patients, le site Antibio'Malin est à votre disposition !

<https://www.sante.fr/antibiomaline-pour-savoir-comment-bien-utiliser-les-antibiotiques/les-reponses-a-vos-questions-sur-les-infections-et-les-antibiotiques#p24>

AVOS AGENDAS!

La prochaine journée des référents en antibiothérapie organisée par la SPILF se tiendra le jeudi 8 juin à Grenoble

Programme et inscription



[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)

Centre Régional en Antibiothérapie du Grand Est

CHRU de Nancy – Hôpitaux de Brabois

Rue du Morvan, 54500 Vandoeuvre les Nancy